

Berne, le 17 Juin 2020

Coopération SOB et CFF : Négociations réussies sur un pool de production à Erstfeld

En collaboration avec les associations et les syndicats ACTP, SEV, VSLF et Transfair, et avec la participation de représentants du SOB, les CFF ont conclu avec succès le pool de production pour la conduite des trains à Erstfeld. L'accord a été signé par les partenaires le 15 juin 2020. Le pool de production sera mis en place avec un changement d'horaire en décembre 2020. Les négociations se sont déroulées dans une atmosphère constructive et équitable. L'objectif de toutes les parties était de trouver une solution acceptable pour tous, dans l'intérêt des employés concernés. Le "pooling", c'est-à-dire la fusion des équipages de mécaniciens des CFF et du SOB, signifie que tous les postes de mécanicien des CFF actuellement en service à Erstfeld seront conservés jusqu'à nouvel ordre. Cela signifie que les CFF peuvent continuer à offrir une grande variété de missions sur leur site d'Erstfeld.

Il est essentiel pour les CFF de maintenir la concession sur le trafic longue distance pendant dix ans encore. Le partenariat conclu avec SOB est une bonne solution pour les deux parties. Toutefois, la mise en œuvre a posé un certain nombre de problèmes aux partenaires.

Depuis juin 2018, les CFF et le SOB travaillent à une solution commune pour l'ensemble de la coopération suisse. Dans le même temps, les partenaires sociaux et les salariés concernés ont été informés à intervalles réguliers.

Contrôle des trains du pool de production à Erstfeld

À Erstfeld, il y a eu une situation qui ne peut être comparée à d'autres endroits. SOB a été confronté à la tâche difficile de créer des emplois dans une zone rurale. D'autre part, les CFF auraient dû réduire le nombre de postes de mécaniciens de train et affecter les employés à un nouveau lieu de travail après la perte des prestations. C'est ainsi qu'est née l'idée de fusionner tous les postes de mécaniciens de train des CFF à Erstfeld avec ceux du SOB dans le cadre d'un accord de mise en commun. Une base contractuelle a maintenant été créée en sept cycles de négociations avec les associations et les syndicats des CFF qui ont signé les accords. Le pool de production permet de combiner de manière attrayante les services de transport régionaux avec les services de transport à longue distance. En outre, les besoins essentiels du personnel local sont pris en compte.

Selon les termes du contrat, le personnel des locomotives des CFF à Erstfeld sera loué au SOB. L'emploi actuel au sein des CFF continuera donc d'être garanti, mais la réglementation sur le temps de travail du SOB s'appliquera. Le SOB sera responsable de la planification du déploiement de tout le personnel de locomotive à Erstfeld. Les départs naturels d'employés des CFF sont remplacés par de nouvelles nominations au SOB jusqu'à ce que le nombre d'employés du SOB dans le pool de production corresponde aux besoins en personnel pour couvrir les services du SOB.

Un pool de production sous cette forme est un territoire inexploré pour toutes les parties concernées. Les travaux préparatoires ont donc été complexes. Tous les intéressés sont donc d'autant plus heureux que cette solution pour les équipes de locomotives des CFF à Erstfeld ait été adoptée.